

Le bon vieux bulletin de vote en papier, une arme anti-fraude

Quentin Halbout

Alors que la suspicion d'une fraude électorale circule chez les électeurs déçus de Marine Le Pen, des experts rappellent qu'un tel scénario est hautement improbable. La raison ? Le bon vieux bulletin de vote papier qui reste, selon eux, le moyen le plus sûr de voter.

Dimanche soir, durant sa soirée électorale, France 2 innove et affiche en direct les résultats du deuxième tour de l'élection présidentielle. Aux alentours de 21 heures 10, une erreur technique, reconnue ultérieurement par France 2, indique un nombre total de voix pour Marine Le Pen au-delà des 14,4 millions, plus que le président réélu, qui comptabilise 14,2 millions au même moment. Ce bug sera corrigé dans la soirée, et réattribuera finalement le bon nombre de voix à la candidate du Rassemblement national: à 22h10, la candidate défaite affichait 11,5 millions de voix. Il n'en fallait pas plus aux électeurs déçus pour y voir une preuve de fraude électorale en direct.

Erratum : une erreur informatique nous a amenés à afficher des chiffres erronés lors de la soirée électorale de France 2, dimanche 24 avril. Nous prions nos téléspectateurs de nous en excuser. Voici quelques explications [1](#)

— Info France 2 (@infofrance2) April 25, 2022

Le support "le plus sûr"

Mais, comme le rappelle Chantal Enguehard, maître de conférence en informatique à l'université de Nantes: "Le vote papier est le moyen le plus sûr." Dans les bureaux de vote, la moindre manipulation d'enveloppes ou de bulletins de vote serait constatée, poursuit-elle. En effet, les bureaux de vote sont institués par arrêté préfectoral et sont composés d'un président, d'au moins deux assesseurs et d'un secrétaire. Ces bénévoles ne sont pas obligés d'être présents constamment, mais le bureau de vote doit toujours être surveillé par le président (ou l'assesseur le plus âgé) et un assesseur. "La confiance pour le vote papier réside dans la surveillance constante de l'urne, estime [Quentin Yang, doctorant à l'université de Nancy](#) travaillant sur le vote numérique. Quand bien même un groupe d'individus organisé arriverait à remplir l'urne d'enveloppes, il ne faut pas qu'il y ait plus d'enveloppes que de personnes inscrites dans le bureau de vote." Selon lui, il n'est "pas impossible mais très improbable" qu'une fraude puisse avoir lieu avec ce support de scrutin. Pas de quoi, en tout cas, fausser une élection.

C'est d'ailleurs ce que constatent les associations de surveillance civile des élections. La défiance envers les institutions, qui a augmenté ces dernières années, a poussé certains collectifs de citoyens à surveiller le bon déroulé du scrutin. C'est, par exemple, le cas de l'Association d'observation des élections par les citoyens (Avec) qui a été créée le 2 avril dernier. Cette association encourage les citoyens à assister au dépouillement de leur bureau de vote et à prendre en photo le procès-verbal. L'association compile ensuite les données et les compare aux chiffres du ministère de l'Intérieur. "Au premier tour, nous n'avons constaté aucune irrégularité entre nos chiffres et ceux du gouvernement, mais plusieurs irrégularités dans la procédure", assure le trésorier de l'association, Anthony. Même son de cloche chez Contrôle Citoyen Election: "Nos chiffres collectés correspondent en pourcentage à ceux de l'Etat", écrit le collectif dans un communiqué. Certaines personnes curieuses ont fait le même constat dans leur bureau de vote.

J'ai assisté au dépouillement dans ma commune. 70% pour EM. Aucune triche possible.

J'ai assisté au dépouillement dans ma commune. 70% pour EM. Aucune triche possible.

— Nick de Varreux (@Nickdevro) April 25, 2022

La question des votes électroniques

Pour Chantal Enguehard, le papier reste bien plus sécurisé que le vote électronique. "Imaginez que 30 voix aient été changées par erreur, présente-t-elle. Au format papier, ce serait impossible, mais pas avec un vote électronique, explique-t-elle. Il peut y avoir des bugs d'exécution, et les machines ne disposent d'aucun moyen de vérifier que le vote comptabilisé est bien celui qu'a indiqué l'électeur." Depuis 2008, un moratoire interdit les communes françaises à s'équiper de machines à voter. Seules la soixantaine de communes utilisant déjà des machines à voter peuvent les conserver, sans en acquérir de nouvelles. "Un modèle de machine est audité par une entreprise privée, et l'ensemble des appareils de cette série est homologuée, s'offusque la professeure d'informatique. Si l'une d'elles fonctionne mal, nous n'avons aucun moyen de le savoir."

Quentin Yang abonde: "Le problème est que la culture française est au secret défense, et pas à la transparence. Nous, universitaires, ne savons pas comment fonctionnent ces machines, ce qui rend compliqué la confiance." Pour autant, le doctorant pense que le vote électronique se démocratisera: "Nous ne sommes pas encore prêts pour des élections nationales importantes, mais tous les problèmes ont été solutionnés, il ne reste plus qu'à trouver comment faire fonctionner toutes ces solutions ensembles."

Cet article est paru dans Challenges (site web) (https://www.challenges.fr/politique/le-bon-vieux-bulletin-de-vote-en-papier-une-arme-anti-fraude-electorale_810900).

Note(s) :

Mis à jour : 2022-04-27 04:58 UTC +01:00